



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 24 septembre 2024

RN141 Est : mise à 2x2 voies entre Chasseneuil-sur-Bonnieure et Exideuil-sur-Vienne

Étienne GUYOT, préfet de région Nouvelle-Aquitaine, et Jérôme HARNOIS, préfet de la Charente, ont présidé ce mardi 24 septembre 2024, en présence des Parlementaires, du Président du conseil départemental, de la représentante du Conseil régional et élus du territoire concernés, le comité de pilotage pour l'aménagement des deux dernières sections encore à 2 voies de la RN141 entre Limoges et Angoulême.

Les travaux des chaussées pour la mise à 2x2 voies entre Roumazières-Loubert et Exideuil-sur-Vienne seront terminés à l'automne 2024. Puis, seront réalisés les équipements de la route, avant une phase d'audit et de contrôles sécurité précédant la mise en circulation, prévue à la fin du 2^e trimestre 2025.

Les études pour l'aménagement de la section entre Chasseneuil-sur-Bonnieure et Roumazières-Loubert sont faites. Le conseil national de la protection de la nature (CNP) a émis le 20 février 2024 un avis favorable sur le dossier d'autorisation environnementale qui a été soumis à enquête publique du 3 juin au 3 juillet 2024.

Les travaux pourront démarrer dès l'obtention de l'autorisation environnementale, à l'automne 2024 par le dégagement des emprises et la pose des clôtures. Puis des diagnostics archéologiques seront réalisés en plusieurs phases, en fonction des enjeux environnementaux.

Ces deux opérations font l'objet d'un financement à hauteur de 136 millions d'euros, inscrit à l'avenant pour le volet mobilités du CPER 2023-2027 (État 60 % ; Conseil régional Nouvelle-Aquitaine 22 % ; Conseil départemental de Charente 18 %).